

PARCOURS DOSSIER RETRAITE ET INFORMATION AGENTS

Contexte

L'ANFH Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse des Dépôts, gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFP ont identifié des besoins spécifiques, non couverts par les dispositifs existants, en matière de connaissances et de maîtrise des dispositifs de retraite intéressant les employeurs et les agents publics de la FPH. Pour y remédier, un parcours de formation est proposé aux gestionnaires carrière et chargés des dossiers retraite des établissements, afin d'assurer une fiabilisation des dossiers retraite transmis pour liquidation à la Caisse des Dépôts des agents en position statutaire ou contractuelle. Cette expérimentation s'inscrit en complémentarité des partenariats existants entre la Caisse des Dépôts, pour le compte de la CNRACL et du RAFP, et ses établissements conventionnés.

Objectifs

□ Appréhender les différents aspects règlementaires des régimes. □ Avoir une vision globale des principaux processus de gestion des retraites. □ Identifier et savoir corriger les anomalies DSN. □ Être en capacité d'accompagner les agents relevant des 3 régimes. □ Avoir la capacité de répondre aux principales questions des agents. □ Savoir expliquer un décompte de pension. □ Connaître les différentes sources d'information à disposition des agents et des employeurs.

Cette action ne concerne pas les dossiers des personnels médicaux.

Renseignements complémentaires

La Caisse des dépôts ne disposant pas de référencement QUALIOP1, cette action ne peut émerger sur le plan de formation. Le parcours est composé de :

- 2 jours de formation de base sur les régimes CNRACL et RAFP
- 1 jours de formation de base sur le régime IRCANTEC
- 0.5 jour d'actualisation des connaissance en distanciel.

Public

Tout agent d'un établissement FPH adhérent à l'ANFH non couvert par un partenariat amené à gérer des dossiers « retraite », □ Priorité aux référents « retraite » multi-établissements non expert

Exercice

2025

Nature
AFR

Organisé par
Caisse des dépôts et de consignation

Modules

- **DOSSIER RETRAITE ET INFORMATION AGENTS - CNRACL et RAFP**
Durée : 14 heures
- **DOSSIER RETRAITE ET INFORMATION AGENTS - IRCANTEC**
Durée : 7 heures